
**Dictionnaire du français, référence, apprentissage,
langue étrangère langue seconde,
J. Rey-Debove (dir.).
Paris, Le Robert-CLE International, 1999.**

Marie-Laure Elalouf
IUFM de Versailles / Université Paris X – Nanterre

Pourquoi une critique de dictionnaire dans un bulletin sur les manuels scolaires, qui plus est de français langue étrangère ? D'abord parce que le travail sur le lexique que peut proposer un manuel est étroitement dépendant des principes sur lesquels reposent le ou les dictionnaires utilisés. Mais aussi parce que le français langue seconde figure maintenant dans les programmes de collège sans que cela ait donné lieu à la production d'outils pédagogiques véritablement adaptés. Or le *Dictionnaire du français*, conçu par Le Robert et CLE International a été conçu selon des principes pédagogiques qui répondent très bien aux besoins de ces élèves, et plus largement de la grande majorité des élèves de collège.

La nomenclature réunit les mots les plus courants de la langue actuelle, sélectionnés selon des critères de fréquence (nombre d'emplois) et d'importance (mot dont on ne peut se passer). Les plus fréquents sont signalés d'une flèche bleue avant l'entrée. Cette indication peut être précieuse à l'enseignant qui fait travailler une famille dérivationnelle et gagne à la faire parcourir en allant des mots les plus employés vers les plus rares (par exemple, *côte* est précédé d'une flèche, à la différence de l'adjectif dérivé du nom, *côtier*).

I. 22 000 entrées

Outre les mots du lexique, l'apprenant rencontre dans la nomenclature des formes qu'il a entendues sans toujours les rapporter à l'entrée correspondante :

- des mots tronqués comme *doc*, *imper*, *infos*, assortis d'un commentaire qui précise leur emploi (par exemple pour *doc* : *forme abrégée familière de **documentation***),
- des sigles,
- les mots à trait d'union,
- des expressions,
- des locutions figées ;
- des formes fléchies (en minuscules et non en capitales pour les verbes : *prennent* renvoie à *PRENDRE*) ;
- des noms propres de ville et de pays sans lesquels il est difficile de comprendre la formation des adjectifs correspondants (exemple **BELGIQUE** en noir, **BELGE** en bleu comme toutes les entrées de noms communs).

Il est certain que la frontière entre les noms propres nécessaires à la compréhension de noms communs et ceux qui ne le sont pas difficile à tracer : pourquoi martien sans

Mars et marxisme sans Marx ? Dans ce cas, les contraintes de maniabilité sont prépondérantes.

Une mise en page sobre, jouant sur le contraste entre les entrées en bleu et le corps du texte facilite la consultation. Le recours aux capitales italiques met systématiquement en évidence le genre des noms après l'entrée (*UN MASQUE*), les expressions (*certains cyclistes mettent des MASQUES A GAZ*), les constructions verbales (*cela le FORCE À des démarches*). Un jeu de numérotations distinctes permet de ne pas confondre les homonymes (précédés d'un chiffre maigre encerclé) et les différentes acceptations (hiérarchisées en chiffres romains et arabes). Les renvois se détachent en caractères gras précédés d'une flèche.

2. Une grande lisibilité

Mais c'est surtout dans sa rédaction que le dictionnaire innove. Ayant réduit les abréviations au strict minimum, les auteurs se sont efforcés de rédiger : les exemples sont toujours des phrases complètes ; on lit en toutes lettres *abréviation familière, style recherché, contraire*, et même *adverbe*, seules les catégories grammaticales les plus fréquentes étant représentées par leur initiale ; enfin, les remarques d'emplois sont toujours explicites : *Ce verbe ne s'emploie qu'à l'infinitif et aux temps composés. La graphie événement, plus conforme à la prononciation, est admise par l'Académie française, Ce mot est d'origine japonaise. La dimension francophone n'est pas oubliée dans les remarques (ex. En Suisse, lavette désigne un carré de tissu éponge qui sert à faire sa toilette).*

Par-delà ces caractéristiques qui font de l'ouvrage un dictionnaire d'apprentissage pertinent pour le collège, il répond aussi à des objectifs plus spécifiques.

3. La dimension FLE

La transcription phonétique est présente, non seulement après l'entrée mais pour toute forme irrégulière rencontrée dans le corps de l'article ; la place de l'adjectif est systématiquement précisée, des encadrés permettent des mises au point grammaticales en regard du mot recherché (ex : *le subjonctif*), les remarques d'emploi, très fréquentes, ont le souci de préciser les variantes, enfin des vignettes signalent les faux-amis dans 14 langues (ex. : SUCCÉDER, italien **succedere** " arriver, se passer " . On les retrouve sous forme de listes en annexe.

Utiles à celui qui apprend le français, ces listes peuvent également aider le collégien dans l'apprentissage d'une langue vivante. Des tableaux de conjugaison, des annexes encyclopédiques et des cartes complètent l'ensemble.

Au total, ce dictionnaire semble avoir été conçu en fonction des questions que se pose un apprenant de français langue étrangère, questions somme tout fort voisines de celles que peut formuler un élève de collège. Solide tant dans le domaine de la langue que de l'usage, il apporte en outre des informations encyclopédiques nécessaires à comprendre certains emplois. Il constitue ainsi un ouvrage de référence

et un auxiliaire précieux des séances de vocabulaire au collège. En effet, il favorise une recherche autonome, incite à ne pas limiter celle-ci à la correction orthographique mais à s'interroger sur les constructions, les emplois, la diversité des acceptions et aiguise la curiosité en attirant l'attention sur les découpages sémantiques différents selon les langues.